



INFORMATION - COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate
Le 5 février 2010

Étude des options du Programme de collecte des déchets de jardin en bordure de la rue par le Comité d'orientation permanent des infrastructures et des travaux publics

Winnipeg (Manitoba) – L'administration municipale a recommandé aujourd'hui que la mise en place progressive de la collecte des déchets de jardin pendant les périodes de grande activité du printemps et de l'automne dans le secteur nord-ouest fasse désormais partie du nouveau Programme de collecte automatisée des ordures ménagères.

Il est également recommandé dans le rapport sur lequel doit se pencher le Comité d'orientation permanent du renouvellement des infrastructures et des travaux publics le mardi 9 février que le centre de compostage des feuilles (On s'en occupe) de St. James soit définitivement fermé après l'entrée en vigueur du Programme des déchets de jardin.

Les économies réalisées grâce au nouveau programme de collecte automatisée dans le secteur nord-ouest serviront à financer les coûts annuels approximatifs du programme qui sont de l'ordre de 232 000 \$.

Ce programme offrira aux résidents et aux résidentes un moyen écologique convivial de disposer de leurs déchets de jardin qui n'entrent pas dans leur chariot à ordures pendant les périodes de grande activité. Entre les périodes de collecte du printemps et de l'automne, les résidents et les résidentes pourraient recycler leur gazon (laisser les résidus de tonte sur le gazon), utiliser un composteur de cour-arrière ou déposer leurs déchets de jardin dans leur chariot à ordures.

La recommandation s'inspire d'une étude de quatre solutions qui a commencé lorsque le Comité, à sa réunion du 13 octobre 2009, a chargé l'administration municipale d'examiner diverses possibilités de ramassage des feuilles, des déchets de jardin et des déchets organiques en bordure de la rue.

Voici ces quatre solutions :

Solution 1 – Centre de recyclage (statu quo)

Selon cette solution, les centres de compostage des feuilles (On s'en occupe) existants seraient maintenus ouverts au printemps et à l'automne. Il n'y aurait pas de coûts supplémentaires si cette solution était maintenue.

Solution 2 – Programme de collecte des déchets de jardin en bordure de la rue, dans toute la ville, au printemps et à l'automne (solution recommandée)

Cette solution prévoit notamment :

- la collecte manuelle des déchets de jardin mis en sac, mais uniquement dans des sacs certifiés et pouvant être compostés
- la collecte aux deux semaines, à raison de quatre semaines au printemps et de quatre semaines à l'automne, selon le temps qu'il fait

Les coûts approximatifs de cette solution à l'échelle de toute la ville seraient de 1 043 000 \$

Solution 3 – Programme de collecte des déchets de jardin dans toute la ville pendant sept mois

Cette solution prévoit la collecte manuelle en bordure de la rue des déchets de jardin mis dans des sacs certifiés et pouvant être compostés, et ce, de mai à novembre (selon le temps qu'il fait). Les coûts annuels approximatifs de cette solution seraient de 2 217 000 \$.

Solution 4 – Collecte en bordure de la rue des déchets organiques et de jardin pendant 12 mois par année dans toute la ville

Cette solution prévoit la collecte en bordure de la rue pendant toute l'année dans toute la ville et suppose :

- la collecte semi-automatisée des déchets organiques dans un chariot spécial;
- la collecte manuelle des déchets de jardin mis en sac, mais uniquement dans des sacs certifiés pouvant être compostés.

Les coûts annuels approximatifs de cette solution seraient de 4 995 000 \$. De plus, il faudrait engager des dépenses en immobilisations de 5 000 000 \$.

-30-

Les médias peuvent obtenir des renseignements directement de la ligne des médias de la ville de Winnipeg au 986-6000 ou par courrier électronique à MediaInquiry@winnipeg.ca